

PRÉSERVER
SAUVEGARDER
VALORISER

NOTICE : ENREGISTREUR ÉLECTRIQUE UNIVERSEL

FICHE N° 236

Période de fabrication : 1900-1924

Fabricant : fabricant non renseigné

Domaines : Physique

Sous-domaines : Electronique

Organisme : Phonétique

Ville : Grenoble (Isère)

Modèle :

Matériaux : Papier

Description

Titre traduit : Universal electrical recorder

Cette notice d'utilisation en trois pages plus couverture illustrée et annexe est tirée du catalogue Boulitte. Elle décrit en détail le fonctionnement de l'enregistreur électrique universel, ou Kymographe. Le corps principale de la notice est constitué de trois feuillets tapés à la machine

Bien qu'étant un document émanant de la maison Boulitte, l'appareil décrit est le Kymographe Palmer dont il n'existe pas d'exemplaire dans la collection d'appareil ancien de l'Institut de phonétique, mais une pièce similaire est cependant connue au Musée grenoblois des sciences médicales;

Utilisation

L'utilisateur, qu'il soit technicien ou scientifique, peut se référer à ce document pour connaître les aspects techniques d'une utilisation efficiente de cet appareil. Un tableau des vitesses complète cette notice d'utilisation.

G. BOULITTE, INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

15 à 21, rue Bobillot, Paris (13^e) (anciennement 7, rue Linné)

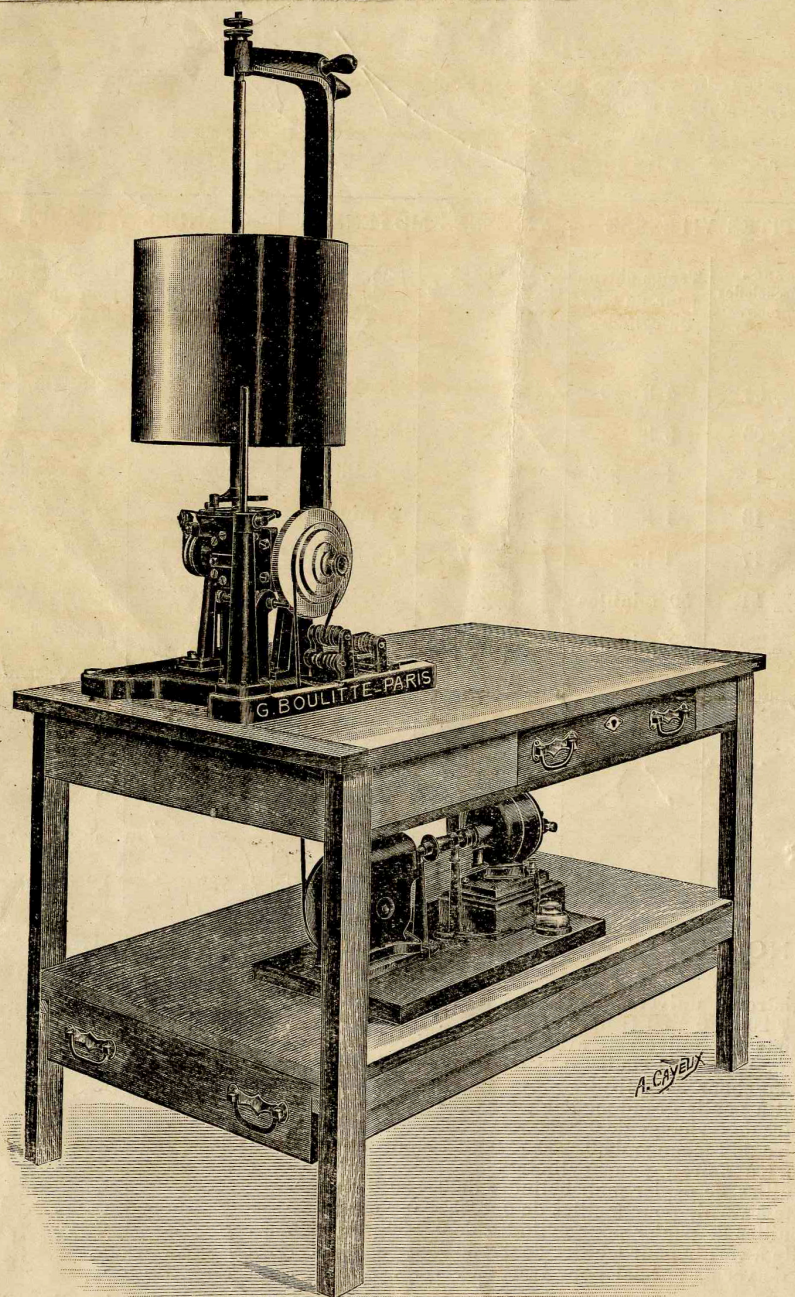


FIG. 2

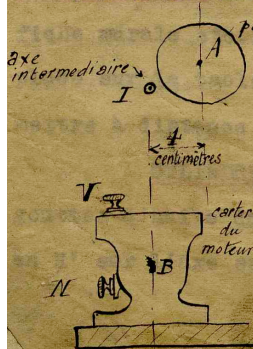
Notice sur l'emploi de l'Enregistreur électrique universel

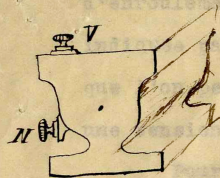
On placera l'enregistreur proprement dit et le moteur électrique l'un au dessus de l'autre sur la table de la manière représentée par la gravure ci-jointe (notice explicative). La position exacte du bâti du cylindre est d'ailleurs indiquée par les trous des vis de fixation, la position du moteur par les rondelles destinées à recevoir ses supports amortisseurs en caoutchouc.

Si on ~~xx~~ utilise une table quelconque on placera le moteur en dessous sur une tablette dont le niveau supérieur sera fixé à 0^m.42 centimètres du niveau supérieur de la table. Le moteur sera disposé de telle manière que le plan moyen de sa poulie corresponde au plan moyen de la poulie du cylindre ce qu'il est facile de vérifier au fil à plomb. D'un autre côté, (voir croquis ci contre), le centre B du carter du moteur doit se trouver à 4 c/m à gauche de la verticale passant par l'axe A de la poulie lorsque cette poulie du cylindre est placée sur la vis tangente du cylindre (comme sur la gravure)

Cette mise en place sera donc faite une fois pour toutes et on évitera par la suite de déplacer les appareils l'un par rapport à l'autre.

MOTEUR ELECTRIQUE Il comporte un carter que l'on remplira d'huile avant toute mise en marche, et cela de la manière suivante. Dévisser les deux bouchons V. & N. Verser l'huile





par le trou verseur V jusqu'à ce qu'elle commence à s'écouler par le trou de niveau ou trop plein N. Revisser les deux bouchons. Tous les six mois ou tous les ans, compenser la petite consommation d'huile par une addition suffisante pour revenir au niveau N.

Le moteur est muni de deux petits graisseurs G.G. (voir gravure) et remplis par nos soins au départ. Tous les ans environ dévisser les graisseurs et les remplir avec de la graisse consistante spéciale pour petits moteurs.

Sur la tablette du moteur électrique se trouvent :

1°.- Une lampe destinée à absorber l'étincelle du conjoncteur, il faut avoir soin de placer cette lampe dans sa douille avant la mise en marche. Au cas où cette lampe viendrait à s'user ou se briser il faut la remplacer par une autre lampe rigoureusement semblable dont les caractéristiques sont indiquées par une petite étiquette fixée sur la planche du moteur.

2°.- Un commutateur qui permet de renverser le sens de rotation du moteur pour obtenir l'un ou l'autre des régimes généraux de vitesse.

3°.- De deux prises de courant à fiche plate, on en reliera une quelconque au courant d'alimentation (douille de lampe au plafond, fiche murale etc...) l'autre sera reliée à un interrupteur ordinaire placé sur la table du cylindre à portée de la main et destiné à permettre à distance la mise en marche ou l'arrêt du moteur.

CYLINDRE ENREGISTREUR - De temps à autre on mettra quelques gouttes d'huile dans le petit graisseur H de la roue tangente et en H' sur l'axe spécial intermédiaire de vitesses lentes ainsi que sur

les pointes de l'axe du cylindre et sur celles des axes des galets d'enroulement de la courroie. Cette courroie sera enroulée de la façon indiquée par la gravure. L'un des galets a un support coulissant que l'on peut bloquer par le bouton T de façon à donner à la courroie une tension convenable.

Pour l'obtention des vitesses très lentes ^(1^{er} Régime) on dévissera le bouton qui maintient la poulie, on tirera vers soi l'arbre intermédiaire I et on replacera sur cet arbre la poulie puis son bouton de fixation. Dans ce régime de vitesses très lentes, on ne devra utiliser qu'un seul sens de rotation du moteur : celui qui fait tourner la poulie de l'enregistreur dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, lorsque cette poulie est montée sur l'arbre intermédiaire.

(Position 1 de l'enregistreur) -

Le toc d'embrayage du cylindre vient se placer dans l'une des fentes du disque qui se trouve en face de lui. Ce toc est muni d'un bouton à vis qui sert à la fois à manoeuvrer le toc et ensuite à le bloquer dans sa position.

Pour embrayer il faut donc d'abord dévisser légèrement le bouton du toc, faire coulisser celui-ci pour l'engager à fond dans l'une des fentes du disque d'entraînement et ensuite resserrer le bouton à vis du toc.

Pour placer le cylindre verticalement, prendre la manette M et faire pivoter le cylindre à fond dans la position verticale jusqu'au moment où l'on entend le dé clic du verrou D. Pour revenir à la position horizontale, prendre la manette de la main droite, tirer à soi le verrou D de la main gauche et faire pivoter le cylindre en lâchant le verrou D après le début de la course.

+++++

TABLEAU DES VITESSES

Les chiffres de vitesses circonférencielles ci-dessous sont calculés pour le cylindre de 0^m 20 de diamètre; ces chiffres sont proportionnels aux diamètres des cylindres. Quant aux temps nécessaires pour faire un tour, ils sont les mêmes, quels que soient les diamètres des cylindres.

PETITES VITESSES		VITESSES MOYENNES		GRANDES VITESSES	
Vitesses circonférencielles en millimètres par seconde	Temps obtenu pour un tour du cylindre	Vitesses circonférencielles en millimètres par seconde	Temps obtenu pour un tour du cylindre	Vitesses circonférencielles en millimètres par seconde	Temps obtenu pour un tour du cylindre
0 ^m / _m 04	4 h. 20	0 ^m / _m 4	26 minutes	20 ^m / _m	32 secondes
0 ^m / _m 06	3 h.	0 ^m / _m 6	18 minutes	30 ^m / _m	21 secondes
0 ^m / _m 1	1 h. 3/4	1 ^m / _m	10 minutes	50 ^m / _m	13 secondes
0 ^m / _m 13	1 h. 1/3	1 ^m / _m 3	8 minutes	70 ^m / _m	9 secondes
0 ^m / _m 17	1 h.	1 ^m / _m 7	6 minutes	90 ^m / _m	7 secondes
0 ^m / _m 21	50 minutes	2 ^m / _m	5 minutes	110 ^m / _m	5 sec. 1/2
0 ^m / _m 26	40 minutes	2 ^m / _m 5	4 minutes	140 ^m / _m	4 sec. 1/2
		3 ^m / _m 5	3 minutes	180 ^m / _m	3 sec. 1/2
		4 ^m / _m 5	2 min. 1/2	230 ^m / _m	2 sec. 1/2
		5 ^m / _m 3	2 minutes	310 ^m / _m	2 secondes
		7 ^m / _m 5	1 min. 1/2	390 ^m / _m	1 sec. 1/2
		10 ^m / _m 5	1 minute	550 ^m / _m	1 sec. 1/4
		14 ^m / _m	45 secondes	730 ^m / _m	0,9 secondes

NOMENCLATURE DES APPAREILS ET ACCESSOIRES

	PRIX
Enregistreur universel avec moteur électrique et un cylindre de 0 ^m 20 × 0 ^m 50 (sans la table).	2.850 fr.
Enregistreur universel avec moteur électrique et un cylindre de 0 ^m 30 × 0 ^m 30 coulissant sur l'axe (sans la table).	2.950
Table en chêne avec tiroirs	450
Chariot à poulie grand modèle pour enregistreur universel.	675
Cylindre de rechange de 0 ^m 20 × 0 ^m 50.	300
Cylindre de rechange de 0 ^m 30 × 0 ^m 30 coulissant sur l'axe.	400
Support à noircir pour cylindres.	350
100 feuilles de papier pour cylindre de 0 ^m 20 × 0 ^m 50.	75
Cuvette à vernir pour feuilles de 0 ^m 20 × 0 ^m 50.	25
100 feuilles de papier pour cylindre de 0 ^m 30 × 0 ^m 30.	75
Cuvette à vernir pour feuilles de 0 ^m 30 × 0 ^m 30.	25
Litre de vernis spécial pour tracés.	18

NOTA. — En cas de commande, bien indiquer les accessoires que l'on désire. En outre, prière d'indiquer la nature du courant électrique dont on dispose : continu ou alternatif, ainsi que son voltage et aussi sa fréquence (s'il est alternatif).

Pour nous citer :

Base de la Mission nationale de sauvegarde et de valorisation du patrimoine scientifique et technique contemporain, PATSTEC, Notice : Enregistreur électrique universel (fabricant non renseigné), <https://www.patstec.fr/ressources/objets/detail?id=28046>, consulté le 2026-07-26